

▼ Ca se passe...  
p 2

[Crèche](#)  
[Pomme](#)

▼ Infos Metro  
p 3

[Travaux](#)  
[Mobilité](#)  
[Territoire](#)

▼ Dossier  
p 4 et 5

[École](#)

▼ Entre nous  
p 6

[PNRC](#)  
[Facture d'eau](#)  
[Kiné/Ostéo](#)

▼ Vie municipale  
p 7 et 8

[Travaux](#)  
[Echos](#)  
[Nous n'avons pas...](#)  
[Mairie pratique](#)

## Edito



Cela ne vous a certainement pas échappé, mais les maires sont en colère (quand ils ne sont pas désespérés !). Les médias s'en sont fait largement échos en septembre dernier car le 19 fut le point d'orgue d'une mobilisation nationale des maires contre la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, entamée depuis 2014.

Bien sûr on ne peut que regretter cet état de fait qui va s'amplifier pendant encore 2 ans mais, quoiqu'il en soit, pour parler trivialement : maintenant que nous sommes devant cette réalité, il faut faire avec et trouver des solutions. Et il n'y en a pas beaucoup. Très schématiquement, elles sont au nombre de trois : augmenter les impôts, réduire les investissements et réduire les services à la population. Vous le voyez, il n'y a pas beaucoup de choix. Dès lors, il ne s'agit plus de faire de la politique au sens politique du terme mais bien de s'attacher à conduire dans les meilleures conditions possibles la gestion

financière de nos communes dans toute sa complexité et avec tout ce que cela implique. Et à cela il faut ajouter la baisse des subventions de nos partenaires, eux aussi touchés, et l'augmentation de nos charges.

Alors, à chaque budget bouclé, nous pensons déjà à la « construction » du prochain en gardant bien présente en tête notre promesse de ne pas augmenter les impôts. Aussi nous prenons nos décisions en conséquence pour maintenir ce cap. De fait, nous nous engageons un peu plus vers la mutualisation des services chaque fois que cela est possible et nous privilégions le quotidien et l'indispensable au détriment d'éventuels projets. Il est sûr que cela ne sera pas favorable à l'économie locale car nos investissements se réduisent et la situation actuelle nous contraint à une posture d'attentisme.

Nous aurons largement l'occasion de revenir sur ce sujet dans les Bulletins à venir.

Comme je vous l'indiquais dans le précédent Bulletin, nous vous proposons un dossier sur l'école. Et, au jeu du « questions/réponses », nous vous expliquerons pourquoi, aujourd'hui, à Quaix-en-Chartreuse, il ne reste plus que 3 classes alors qu'aux grandes heures de notre école communale les élèves étaient accueillis dans 5 classes.

Mais la vie communale est aussi faite de moments privilégiés, de rencontres et de partages offerts par nos associations, ces associations qui démontrent à nouveau combien la solidarité reste de mise dans nos villages.

**Pierre Faure**  
Maire de Quaix-en-Chartreuse

## La crèche :

Dans presque chaque bulletin nous vous donnons des nouvelles de la crèche. Dans ce numéro du BM c'est la crèche qui nous a demandé un peu de place pour parler d'elle et surtout de la solidarité qui s'est développée autour d'elle.

Depuis quelques années maintenant, l'avenir financier de la crèche est incertain. Les parents de l'association Lou P'Tiots et l'équipe professionnelle de la structure n'ont cessé de se mobiliser pour la recherche de financements (montage de projets, demande de subventions, organisation d'évènements : buvette du Tour de France, fêtes de la pomme, vide-grenier, etc...). Cette mobilisation s'est étendue aux autres associations et aux habitants du village. Aujourd'hui, l'association Lou P'Tiots adresse un grand et sincère « MERCI » à ceux qui ont aidé la crèche :

- L'AS Quaix Course à Pied,
- Taxi brousse,
- O'Bavardage,
- L'association de chasse,
- La chorale de Quaix,
- Les bonnes volontés du hameau du Barbet pour la vente de pizzas,
- La famille qui offre à la crèche une climatisation pour les dortoirs des enfants.
- Et toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé soit financièrement, soit par le temps qu'elles lui ont consacré ou encore par leur simple coup de main.

L'association tient également à remercier pour leur étroite collaboration ses partenaires privilégiés : la CAF de l'Isère et les communes de Quaix et Proveysieux. Mais aussi le député François Brottes et son successeur le nouveau député et conseiller départemental, Pierre Ribeaud.

Bien que la gestion financière de la structure soit déjà vertueuse, comme le reconnaît la CAF, le bureau continue un travail de fond pour améliorer sa comptabilité afin de disposer d'une meilleure visibilité pour faire les meilleurs choix financiers avec ses partenaires.

Nous arrivons maintenant à la dernière année du soutien engagé par le Conseil Général, dont les élus avaient voté une baisse progressive sur trois ans de la subvention attribuée à la crèche. Nous pensions que ce partenariat indispensable était terminé mais le nouveau président du Conseil Départemental, Jean-Pierre Barbier, a exprimé sa volonté d'aider le secteur Petite Enfance. C'est donc pour nous un nouvel espoir mais nous ne connaissons les modalités et le montant de cette aide qu'en fin d'année. Affaire à suivre donc...

## Fête de la Pomme = Fête du Verger conservatoire

Pour la 18ème année consécutive nous avons retrouvé avec plaisir la fête de la Pomme, fête de l'automne par excellence placée sous la houlette du "Verger conservatoire". Une belle mobilisation des associations a permis de faire de cet évènement une vraie réussite que les habitants ont une nouvelle fois apprécié.

Les fidèles de la fête de la Pomme se sont retrouvés dimanche 18 octobre au centre bourg. Autour du pressoir commerçants, agriculteurs et associations présentaient leurs étals aux visiteurs. Comme à l'accoutumée, les associations Lou p'Tiots et le Sou des écoles ont proposé leurs productions pour se restaurer et se réchauffer durant cette journée d'automne.



## La Métropole ça m'intéresse

### Travaux/Metro



Durant cet automne, nous avons connu la fin des réfections de nos voiries communales classées, initiées et planifiées par l'ex Communauté de Communes des Balcons Sud de Chartreuse. En effet, après la fusion avec la METRO, cette compétence voirie a été maintenue jusqu'au passage en METROPOLE où elle devenait obligatoire. Ainsi, cette année, les dernières voiries refaites avec un nouveau tapis en enrobé sont : le bout du chemin du Colèon, le chemin du Néron dans son intégralité, le chemin Boniel dans son intégralité également. Avec ces travaux, réalisés par l'entreprise COLAS, s'achève donc l'aventure de notre ex CCBSC et une page se tourne définitivement sur cette histoire administrative de notre commune. Elle laisse ainsi la place à GRENOBLE ALPES METROPOLE.

Chemin Boniel

Chemin du Mas

Pour le chemin du Mas, après un démarrage difficile dû, entre autres, aux transferts des compétences communales à la METROPOLE (eau, EDF, France télécom, et également la voirie) l'entreprise Serpollet a entamé le travail d'enfouissement des réseaux. Cette entreprise avait préalablement effectué le changement et le recentrage du transformateur. Suivra ensuite la dépose des poteaux EDF et France Telecom, puis le déplacement vers l'amont du chemin. Enfin la réalisation d'un tapis en enrobé sur toute sa longueur terminera définitivement ce dossier particulièrement complexe.



### Commission Mobilité

Au-delà de la généralisation de la vitesse à 30 km/h pour les communes volontaires (dont Quaix fait partie pour son centre-bourg), Grenoble-Alpes Métropole lance une boîte à idées « Ma rue (Mon village) apaisée ».

Son objectif : des espaces urbains plus agréables à vivre pour les riverains, plus conviviaux pour les visiteurs, mieux adaptés aux usagers les plus vulnérables et plus sûrs pour les piétons et les cyclistes. Cette opération permet à tous les citoyens de la METROPLE de proposer des idées. L'idée ou le projet que vous souhaitez voir développer, pourra concerner une place, un carrefour, une rue, un chemin, un quartier, les abords de groupes scolaires.

Pour en savoir plus rendez-vous sur le portail de la Metro : <http://www.lametro.fr/930-ma-rue-apaisee.htm>



### Commission Territoire durable

Création d'un fonds d'aide au renouvellement des appareils de chauffage individuel au bois non performant. <http://www.lametro.fr/916-chauffage-bois-grenoble-alpes-metropole.htm>

Il est proposé deux niveaux d'aide :

- Une aide de 800 € pour tous les possesseurs d'un appareil non performant.
- Une aide de 1200 € sous condition de ressources selon le barème de l'agence nationale de l'habitat.

L'aide octroyée sera cumulable avec le crédit d'impôts pour la transition énergétique (CITE). Pour l'instruction de l'aide, l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) sera le guichet d'entrée du dispositif. Un téléphone : 04 76 00 19 09.

## L'école en questions l'école en questions l'école en questions

**Au regard des effectifs, l'école de Quaix en Chartreuse a dû fermer à nouveau une classe pour cette rentrée. Cette nouvelle fermeture impacte, bien sûr, profondément l'organisation de l'enseignement. Ainsi, le personnel des trois classes accueille ainsi 3 niveaux chacune. Du côté des activités périscolaires les choses ont bougé également, la rentrée pas tout à fait comme les autres.**

**■ Depuis trois ans le nombre des élèves diminue, de fait, l'Académie a supprimé 2 classes sur ces deux dernières années. Comment explique-t-on ce phénomène ? Va-t-il s'amplifier ?**

Il est nécessaire d'évoquer des chiffres pour expliquer cette situation. Nous sommes passés de 122 enfants il y a trois ans à 73 enfants aujourd'hui. Près de 50 enfants de différence, c'est du jamais vu. Ceci s'explique par trois facteurs : démographique, sociologique et « urbanistique ».

La démographie tout d'abord : habituellement la moyenne des enfants quittant l'école de Quaix est stable et concerne une dizaine d'élèves. Puis, en 2015, (donc ceux nés en 2004) ils ont été une vingtaine à partir. A noter que ce phénomène n'est pas réservé à la seule commune de Quaix-en-Chartreuse puisqu'il a été observé à l'échelle nationale dans plusieurs villages.

Pour ce qui concerne la sociologie, on note une bonne stabilité des ménages à Quaix. C'est un aspect plutôt rassurant car on peut considérer que l'on s'y sent bien. L'envers de la médaille c'est que l'arrivée de jeunes couples n'a pas eu lieu et le renouvellement de la population ne se fait pas. A cela, il est vrai que s'ajoute le prix de l'immobilier qui favorise la venue de personnes à revenus plutôt confortables, déjà bien engagées dans la vie professionnelle et dont les enfants sont plus grands et ont déjà quitté l'école primaire.

Dernier point, durant la procédure du PLU qui a duré plusieurs années (5 ans) la destination des terrains demeurait dans l'incertitude. De fait, que ce soit du côté des propriétaires ou des acheteurs, on a constaté un très net ralentissement des transactions.

**■ Comment organise-t-on une classe à plusieurs niveaux ? (La directrice de l'école nous répond)**

*Il faut être en forme et particulièrement dynamique ! En venant à Quaix j'ai revu ma façon d'enseigner et j'ai fait 4 groupes où l'on travaille le français et les maths sous forme d'ateliers. Pendant les heures d'enseignement c'est véritablement une ruche qui bourdonne mais comme je n'aime pas le bruit je fixe des règles pour que cela fonctionne. Je trouve que cette méthode rend une classe dynamique et j'ai toujours un œil sur les groupes. Cela participe aussi à rendre les élèves plus autonomes. S'ils apprennent ainsi à travailler seuls cela favorise l'entraide entre les élèves. Pour tout ce qui concerne les matières comme les sciences, l'histoire, et., je travaille avec l'ensemble des niveaux avec une programmation sur trois ans.*

Elles ont en charge l'enseignement des élèves : (de gauche à droite) Christelle Henry, Denise Texeira et la directrice Virginie Ganzer



**■ Les activités périscolaires ont-elles été modifiées ?**

Ce qui a vraiment été modifié, c'est que l'on est passé de 8 intervenants au tout début de leur mise en œuvre à 6 aujourd'hui. Il faut le rappeler, ces activités périscolaires comprennent la restauration scolaire, la garderie matin et soir, les fameux TAP (temps d'activités périscolaires) institués l'année dernière à Quaix. La baisse des effectifs engendre deux phénomènes : une nécessaire polyvalence des agents et la difficulté de remplacement des agents.

Concernant la polyvalence, lorsqu'il y avait beaucoup d'enfants l'équipe d'encadrement était stable dans des attributions données (garderie et animations), ainsi que l'équipe technique (cuisine, entretien). Aujourd'hui, on leur demande d'être totalement polyvalents, même si on essaie au maximum de faire en fonction des missions dévolues. Cet état de fait touche aussi les agents administratifs de la mairie à qui l'on demande de venir s'intégrer dans ce système de remplacement. Il n'y a pas d'autre alternative pour assurer correctement l'encadrement et la sécurité des enfants.

# s l'école en questions l'école en questions l'école en questio

e scolaire 2015/2016. C'est la seconde fois sur deux années consécutives et elle passe ainsi de 5 à 3 classes. nnel enseignant s'est réduit d'un poste, les classes ont été réorganisées et accueillent plusieurs niveaux. Ces alement puisque qu'un poste d'animatrice a été supprimé. Après un mois de fonctionnement retour sur une

## Quel est votre regard sur la vie scolaire à Quaix ?

« Jusqu'à présent, j'ai enseigné dans des grands groupes scolaires, on m'appelait Madame. Ici, c'est Virginie. On est dans la proximité, c'est plus familial, du coup, cette proximité s'installe aussi très vite avec les parents. A Quaix, je remarque aussi que le cadre où évoluent les enfants est très protégé. A cet égard, je pense que cet environnement est moins fatiguant pour les enfants. Ils se connaissent tous et cela crée plus de liens. Les récréations également sont facteurs de rapprochement car elles rassemblent les enfants des trois classes, ce qui n'est pas le cas dans les grandes écoles où il y a 2 services de récréation. Ici, les élèves sont particulièrement curieux et attentifs, soucieux de leur environnement. Cela vient sans doute aussi de leur milieu social peut être plus favorisé que dans les grandes communes.

Les parents ont aussi un lien très fort avec le milieu scolaire, ils sont présents et attentifs et ils sont vraiment engagés dans la vie de l'école. Et, comme il n'y a pas de commerce dans le village, l'école devient le point focal du village.

Pour finir, je profite de la parole qui m'est donnée pour dire que j'ai été remarquablement accueillie par les collègues, les parents, et l'équipe en général. Anne Bléchet et Jean-Charles Peloux ont aussi été les artisans de cette bonne intégration, toujours là pour m'aider et répondre à mes questions. Tout cela contribue grandement au fait que je me sente à l'aise dans mon poste. J'éprouve un réel plaisir d'être directrice de cette école.

**Carte de visite**

Virginie Ganzer, 35 ans, vient de la Buisse où elle enseignait au CE2 et CM1. Elle a grandi à Saint Laurent du Pont, c'est sa première direction, elle a 2 enfants et habite Saint Egrève.

## Delphine maman de trois filles (une dans chaque classe)



Nous venons d'une commune de l'agglomération où nos enfants étaient scolarisés dans une zone "Réseau d'éducation prioritaire" avec des classes importantes. Nous découvrons ici une petite école de village et les niveaux partagés.

Pour la maternelle, cela semble une réelle opportunité de développement pour notre petite dernière qui ne se sent pas si petite à partager de nombreux temps d'activités avec les plus grands. Elle fait comme les grands en faisant semblant de lire, mais elle commence à réellement reconnaître les lettres de ses copains de classe...

Pour le primaire, le challenge est plus du côté de l'enseignant avec des programmes bien spécifiques à chaque niveau. Pour le moment, je ne mesure pas les inconvénients de cette organisation car nos enfants ont trouvé une quiétude dans ce petit format d'enseignement et dans ce nouveau cadre.

Bizarrement, j'étais beaucoup plus attentive avant par crainte d'un retard dans les programmes, au regard du temps passé par les enseignants à être sur le registre du vivre ensemble. Mais tout le programme a été vu.

A Quaix-en-Chartreuse, ces questions sont moindres, il me semble, et donc le temps consacré aux apprentissages est plus important bien qu'à plusieurs vitesses sur les fondamentaux. La crainte est finalement d'aller trop lentement pour répondre aux 3 niveaux et de ne pas finir.

Mais cette organisation contribue à révéler la capacité des élèves à s'autogérer dans un cadre donné et à développer leur capacité à travailler en autonomie. Cette qualité est un atout sur le long terme qui leur servira dès le collège et pour la suite de leurs apprentissages.

### Points de repère :

- 73 élèves, 3 enseignants, 54 familles concernées
- 1 ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles),
- 1 cuisinière, 3 agents périscolaires

### Un record :

Seulement 5 élèves en petites sections

### Le Parc Naturel de Chartreuse remet des Trophées de l'Innovation en Chartreuse



Le Parc mène de nombreuses actions afin d'accompagner les acteurs économiques de Chartreuse dans leurs démarches d'innovation ; l'objectif est de leur faciliter l'accès aux appuis d'experts et à l'information.

Ainsi, cette année, en partenariat avec la Région, le Conseil départemental de l'Isère, les chambres consulaires iséroises et savoyardes et des experts de l'innovation, le Parc a organisé « Les Trophées de l'Innovation en Chartreuse ».

Entreprises, agriculteurs, groupements socioprofessionnels, associations étaient invités à postuler entre le 1er juin et le 14 août derniers : 35 candidats ont répondu à l'appel, ce qui constitue un véritable succès pour cette première édition.

Notre commune de Quaix en Chartreuse était représentée par deux candidats, l'Atelier Osiris, « Atelier de pérennisation et développement de l'artisanat d'art », et "Douceur cerise" Plante et beauté bio, pour ses « Lotion tonique et lait pour le corps à l'eau de cerise ».

La remise des Trophées s'est déroulée le 18 septembre 2015, à Saint Laurent du Pont, à la suite d'une conférence donnée par Roland Blanpain, Chef de Département au Laboratoire d'Electronique et des Technologies de l'Information au CEA Grenoble, sur le thème de « L'innovation, une voie Stratégique pour toutes les PME ».

Les projets vainqueurs sont des projets aussi variés qu'innovants : un fil de tuteurage écologique (Textilose Curtas Technologies) dans la Catégorie « Innovations de produits et services », une ferme collective, associant habitat participatif et lieu culturel (Ferme de la Berthe) dans la Catégorie « Innovations collaboratives », un concept de stands écologique (Déplacer les Montagnes) dans la Catégorie « Innovations organisationnelles », et une styliste de casques et sacs vélo (Vasimimile) dans la Catégorie « Coup de pouce d'experts ».

Retrouvez tous les candidats sur le site <http://www.parc-chartreuse.net>, rubrique Economie

### De l'eau mais pas de factures... (pour le moment)

Comme vous avez pu le constater, vous n'avez pas reçu la première facture de vos consommations d'eau potable censée avoir été émise, comme nous l'avions annoncé, durant l'été.

A cet état de fait une raison : le temps nécessaire à la mise en place de ce nouveau mode de gestion.

En effet, cette année 2015 correspond à la prise de compétence métropolitaine de la gestion de l'eau potable et donc de sa facturation, cette dernière passant de la Trésorerie principale de Saint-Egrève à celle de Grenoble. Cela paraît simple dans les faits mais ça ne l'est pas dans la réalité.

Ainsi, malgré de nombreuses discussions et mises au point entre les différents acteurs que sont Eau de Grenoble, la Métropole, les deux trésoreries et les communes, il n'a pas été possible de rétablir une périodicité de facturation avec deux émissions pendant l'année. Au mieux, vous devriez recevoir cette année encore une seule facture, en fin d'année.

Il faut savoir que Quaix n'est pas seule dans ce cas puisque de nombreuses communes de la Métropole connaissent le même sort.

### Kinésithérapie/ostéopathie : réouverture du cabinet

Après une "éclipse" de quelques mois pour donner naissance à sa petite fille, Soline Isard Bizzini, kinésithérapeute/ostéopathe, accueille à nouveau ses patients depuis début septembre dans son cabinet du 12 place Victor Jaillot au centre bourg de Quaix.

Vous pouvez donc (si ce n'est déjà fait) la contacter aux numéros habituels : 04 76 56 90 19 ou 06 81 03 06 71.

## Les travaux



Comme vous avez pu le constater le petit garage situé sur le terrain face à la mairie a disparu.

Cela va permettre à la mairie de prévoir quelques places de parking supplémentaires qui sont réclamées depuis longtemps par les usagers du centre bourg.

L'entreprise BPS va se charger de ce chantier courant 2016.



L'entreprise BPS a également réalisé cet été une rampe qui permet d'accéder à l'école à pieds propres et secs.

Cet espace qui peut paraître minéral va faire l'objet dans le courant de l'année 2016 d'aménagements paysagers. Ces travaux interviendront après plusieurs améliorations apportées à l'école (tant sur l'intérieur que l'extérieur du bâti) et ses alentours. Ils viennent ainsi clore un programme de rénovation entrepris il y a une dizaine d'années.

Au final, il faut savoir que les investissements consacrés à l'école sur cette décennie représentent un montant qui avoisine les 1.200.000 €.

Ce grand chantier de rénovation n'a été possible qu'avec la

force du partenariat financier rassemblant l'Etat, le Conseil départemental de l'Isère, la Communauté de Communes du Balcon Sud de Chartreuse, l'ADEME, l'Europe. La commune n'aurait en effet pas pu supporter à elle seule une telle dépense.

## Il y a du changement dans l'équipe des services techniques.

Philippe Cauchy est parti mi-août pour le bord de mer mais surtout pour une nouvelle destinée professionnelle à Montpellier. Olivier Mille assure à lui seul, pour le moment, les tâches dévolues à ce service. Dès le 2 novembre il sera rejoint par Jean-François Poiron qui vient de Saint Pierre de Chartreuse où il était agent polyvalent à l'ancien centre de vacances à Saint Hugues (qui appartenait jusqu'à il y a peu à la ville de Sète).

M. Poiron va partager son temps entre la commune de Quaix-en-Chartreuse et celle de Saint-Egrève selon la répartition 70 % à Quaix et 30 % à Saint-Egrève.

## Echos par ci échos par là

### Y avez-vous pensé ?

Vous pouvez participer aux scrutins lors des différentes élections qui jalonnent la vie politique française, pas seulement en votant, mais en tenant un bureau de vote.

Si vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote lors des prochaines élections régionales (6 et 13 décembre 2015) il vous suffit d'être majeur, inscrit sur les listes électorales et poser votre candidature en mairie.

La mairie organise des tours de rôle toutes les deux heures qui s'échelonnent de 8 heures du matin à 18 heures le soir, donc 5 équipes de trois se succèdent.

Ce n'est pas compliqué et les habitués de cet exercice citoyen vous expliqueront les procédures.

### Alors, pourquoi pas vous ?

### Vers une nouvelle expérience ?

Le correspondant local du Dauphiné Libéré pour Quaix-en-Chartreuse souhaite passer le relais.

Si vous aimez l'écriture, si la vie de votre commune vous intéresse, cette expérience dans le domaine de la presse locale est faite pour vous.

Elle vous permettra aussi, selon le temps que vous pourrez consacrer à cette activité, de générer un complément de revenus.

Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez contacter soit Philippe Fauchoux : [philippe.fauchoux@club-internet.fr](mailto:philippe.fauchoux@club-internet.fr) ou Vincent Paulus : [vincent.paulus@ledauphine.com](mailto:vincent.paulus@ledauphine.com) ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

### Alors, pourquoi pas vous ?

## Nous n'avons pas aimé

Voir à nouveau les espaces entre les containers de tri sélectif être jonchés de cartons (qu'il suffit pourtant de découper !) et autres déchets plus ou moins encombrants.

Encore une fois, ce comportement n'est pas acceptable dans la mesure où tout est mis à notre disposition pour prendre en charge nos détritiques quels qu'ils soient.

De plus ce sont les agents de notre commune qui se chargent de leur évacuation pour que ces déchets ne restent pas trop longtemps sur place. Quand ils prennent du temps pour cela c'est du temps en moins au service de la commune.



## Informations pratiques

### NOUS JOINDRE



#### Les services administratifs

Téléphone : 04 76 56 82 66

Fax : 04 76 56 82 20

E-mail : [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr) ou le formulaire contact du site internet

Adresse postale : 15, place Victor Jaillot - 38950 - Quaix-en-Chartreuse

#### Le service scolaire et périscolaire

Téléphone : 04 38 02 90 77

E-mail : [periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr)

**Les services techniques** (pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune)

E-mail : [st@quaix-en-chartreuse](mailto:st@quaix-en-chartreuse)

Pensez-y, beaucoup d'informations pratiques sont disponibles en ligne sur notre site :

[www.quaix-en-chartreuse.fr](http://www.quaix-en-chartreuse.fr)

### NOUS RENCONTRER

#### Les permanences des élus

- > Pierre Faure, maire
- > Jean-Luc Poulet, chargé des affaires scolaires
- > Marie-Christine Viance-Dumolard, chargée de la communication et de la vie publique
- > Yves Thévenin, chargé des services techniques

vous reçoivent sur rendez-vous.

#### Les permanences du secrétariat

lundi de 13 h 30 à 17 h 00  
mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00  
vendredi de 14 h 00 à 18 h 30

### RENCONTRER LE DEPUTE DE LA 5ème CIRCONSCRIPTION

Permanences de Pierre Ribeaud  
Député de la 5ème circonscription  
77, place de la Mairie - 38660 - La Terrasse  
Téléphone : 04 76 92 18 96  
Fax : 04 76 93 18 98  
E-mail : [pierre.ribeaud@orange.fr](mailto:pierre.ribeaud@orange.fr)

#### A NOTER

#### Élections régionales:

1er tour dimanche 6 décembre 2015  
2ème tour dimanche 13 décembre 2015

(Voir article page 7)